

## ▶ Où intervenons-nous ?

L'équipe intervient sur le Boulonnais et le Calaisis : 138 communes.



Dispositif soutenu par



## Equipe Mobile de Soins de Suite et de Réadaptation

Equipe  
médicale

Docteur Alexandre COULOMB - Médecin

Equipe  
paramédicale

Marie RAULT - Infirmière coordinatrice  
Pascal DELIE - Ergothérapeute  
Apolline PRINCE - Assistante sociale

Cadre  
de santé

Virginie DECLEMY - Faisant fonction de Cadre de Santé

IPNS-Communication CHB - octobre 2022

**EQUIPE MOBILE DE SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION**

## Equipe Mobile de Soins de Suite et de Réadaptation



Une équipe pour le maintien et  
la qualité de vie sur le lieu d'habitation

## Equipe Mobile de Soins de Suite et de Réadaptation

Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer  
Centre de Rééducation et de Réadaptation - 1er étage  
Allée Jacques Monod - BP 609  
62321 Boulogne-sur-Mer cédex

Tél. : 03 21 99 35 56

Fax : 03 21 99 34 06

Mail : [em-ssr@ch-boulogne.fr](mailto:em-ssr@ch-boulogne.fr)

[www.ch-boulogne.fr](http://www.ch-boulogne.fr)



## ▶ L'EMSSR qu'est-ce que c'est ?

L'EMSSR est une équipe pluriprofessionnelle qui a pour objectif sur un territoire défini de **faciliter le retour ou le maintien dans son lieu de vie d'une personne en situation de handicap temporaire ou prolongé**. L'équipe mobile s'intègre dans un dispositif mis en place par l'ARS et permet aux patients de bénéficier d'une prise en charge à 100%.

## ▶ Quelle population est concernée ?

Les personnes adultes de **moins de 75 ans** en situation de handicap en lien avec une pathologie neurologique et/ou une affection de l'appareil locomoteur.

L'accord de la personne est indispensable avant toute intervention de l'équipe.

## ▶ En pratique, que fait l'EMSSR ?

- Nous évaluons les capacités et les besoins de la personne dans son environnement avec son entourage.
- Nous conseillons et accompagnons le patient dans le choix des prestations adaptées ainsi que dans les démarches administratives (aides techniques et humaines, aménagement du domicile, dossiers administratifs...).
- Nous transmettons notre expertise aux différents acteurs de la prise en charge.

## ▶ Qui peut nous contacter ?

Tous les professionnels du secteur médical, médico-social ou social qui interviennent auprès de la personne.

## ▶ Comment solliciter notre intervention ?

Télécharger la fiche de demande d'intervention disponible sur le site internet du Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer : <https://www.ch-boulogne.fr/medecins-specialites/par-organe/os/medecine-physique-et-readaptation-2/medecine-physique-et-readaptation>.

Envoyer la fiche de demande d'intervention par :

- mail à : [em-ssr@ch-boulogne.fr](mailto:em-ssr@ch-boulogne.fr)
- courrier : Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer / Equipe Mobile SSR - BP 609 - 62321 Boulogne-sur-Mer Cedex
- fax : 03 21 99 34 06.

Si votre demande est **urgente**, il est possible de nous contacter par téléphone au 03 21 99 35 56.

## ▶ Avec qui travaillons-nous ?

Avec les professionnels médicaux, paramédicaux, hospitaliers ou libéraux en fonction des besoins identifiés.

L'équipe mobile ne délivre ni soins ni rééducation et elle ne se substitue pas à la médecin de ville.

## ▶ Comment intervenons-nous ?

L'équipe mobile de réadaptation valide l'éligibilité territoriale et clinique de la demande ou vous oriente vers un autre dispositif.

Nous nous déplaçons sur le lieu de vie de la personne ou au sein de son établissement sanitaire ou médico social de rattachement pour évaluer les besoins.

L'équipe construit un projet de vie avec le patient et/ou son entourage en adéquation avec les besoins repérés.

Nous accompagnons le patient et son entourage durant la mise en place des préconisations.

Le médecin traitant et le demandeur sont tenus informés des conclusions de notre expertise.